

## ENTREPRENEURIAT : 3 entrepreneurs Franc-comtois récompensés par les Prix Créadie

Cette année, l'Adie Bourgogne-France-Comté et les partenaires du concours régional Bourgogne-Franche-Comté, la Fédération Bourgogne-Franche-Comté du Crédit Agricole, la [BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE](#) / T : 08.20.33.75.00 et le Fonds de Dotation BIOCOOP, récompenseront 4 entrepreneurs de la région, accompagnés et financés par l'Adie Bourgogne-Franche-Comté, exemplaires par leur parcours et leur projet. 3 entreprises franc-comtoises sont concernées. Le Prix Créadie Jeune est décerné à Samuel MINIER qui, avec son entreprise baptisée Artisanat Van (Clairvaux-les-Lacs dans le Jura/39), aménage des camions et des vans. Le Prix Créadie Rebond récompense N'Guessan KOFFI et sa Boutique d'extension de cheveux et tressage Kellyna Extension basée à Audincourt/25. Le Prix Créadie Vitalité des Territoires distingue Mahmut KABAKCI et son entreprise de restauration rapide Le Mam's, située à Moirans-en-Montagne/39. Créadie est un concours de dimension nationale unique qui met à l'honneur les entrepreneurs locaux dont les projets n'auraient pas pu voir le jour sans un microcrédit de l'Adie.

<https://www.banquepopulaire.fr/bpbfc/>